

Questions orales

● (1450)

LE PRIX DU PÉTROLE

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, rien n'assure que des investissements remplaceront le brut léger et le brut de densité moyenne une fois les gisements épuisés.

Le gouvernement pourrait-il nous promettre de débloquent les crédits nécessaires pour lancer des projets comme Syncrude et Hibernia?

Maintenant que les Américains ont l'impression de pratiquer une politique énergétique continentale, peut-être paieront-ils le pétrole au prix continental qui est plus élevé que le cours international, ce qui nous permettrait de mettre en oeuvre des projets comme Syncrude et Hibernia une fois qu'ils auront épuisé toutes nos réserves de brut de densité moyenne et de brut léger.

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, l'histoire de l'exploitation énergétique au Canada montre que les investissements suivent les marchés assurés, créent de nouveaux emplois ainsi que de nouvelles sources d'approvisionnement.

Nous avons assuré des marchés pour la commission hydroélectrique de la Colombie-Britannique dans le cadre de cet accord, et également pour le pétrole et le gaz des Prairies, pour la production éventuelle d'énergie nucléaire en Ontario et pour les réserves hydroélectriques d'Hydro-Québec.

Je conviens certes que des milliards et des milliards de dollars seront investis au pays grâce à nos démarches dans le cadre de l'accord sur le libre-échange.

[Français]

LE LIBRE-ÉCHANGE—LA SITUATION DES AGRICULTEURS DU QUÉBEC

M. Robert Toupin (Terrebonne): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre responsable du Commerce international. L'Accord de libre-échange prévoit l'élimination des droits de douane sur les aliments transformés, signifiant que les agriculteurs du Québec perdront une part substantielle de leur marché pour le poulet et le lait. Et en même temps, l'Accord augmentera les quotas d'importation pour le poulet et les oeufs, signifiant que les producteurs du Québec perdront une part du marché québécois au profit des importations américaines.

Ma question, monsieur le Président, est la suivante: La ministre peut-elle nous dire combien d'agriculteurs du Québec seront ainsi forcés de mettre fin à leur production, de fermer leurs portes suite à ces mesures prévues dans cet Accord de libre-échange?

[Traduction]

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député soulève encore inutilement des craintes. Il n'y a rien dans cet accord...

M. Nystrom: Quelle gentillesse, n'est-ce pas?

Mlle Carney: Les députés auraient-il l'obligeance de me laisser répondre à l'un des leurs?

M. Nystrom: C'est la sympathie personnifiée!

M. le Président: La ministre a la parole.

Mlle Carney: Je crois qu'on a parlé des conserveries.

Je peux assurer le député que nous avons pris des mesures qui tiennent compte de leurs préoccupations. Nous avons protégé nos systèmes de gestion de l'offre, et les craintes que soulève le député sont injustifiées.

[Français]

ON DEMANDE SI DES ÉTUDES ONT ÉTÉ EFFECTUÉES POUR DÉTERMINER LES CONSÉQUENCES DU LIBRE-ÉCHANGE POUR LES AGRICULTEURS

M. Robert Toupin (Terrebonne): Monsieur le Président, la ministre peut-elle nous dire si son gouvernement a effectué les études nécessaires pour déterminer les conséquences, les coûts du libre-échange pour nos agriculteurs? Si oui, va-t-elle les rendre publics? Si non, la ministre se rend-elle compte de l'improvisation dangereuse de son gouvernement dans ce dossier?

L'hon. Pierre Blais (ministre d'État (Agriculture): Monsieur le Président, je pense que le député, s'il prend connaissance des détails de l'Accord relativement aux offices de commercialisation, constatera que le gouvernement canadien dans cette négociation a respecté ce qu'il avait dit: maintenir en place les offices de commercialisation. Et en cela, nous avons tenu parole. C'est ce que nous avons dit.

Pour le reste, monsieur le Président, concernant la diminution des tarifs, il y aura effectivement une diminution qui va se faire sur une période de 10 ans et, si jamais certaines mesures étaient prises et qu'il y avait un accroissement, une entrée plus grande de produits provenant de l'extérieur, nous avons encore accès aux mesures du GATT pour pouvoir protéger le marché canadien. Vous pouvez être sûr que les producteurs canadiens seront respectés et protégés, monsieur le Président. Soyez-en sûr!

[Traduction]

L'INCIDENCE DE L'ACCORD SUR LES VITICULTEURS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur.

Les agriculteurs canadiens savent qu'ils ont été trahis par le gouvernement dans le cas de l'entente canado-américaine sur le libre-échange.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Bien dit!

M. Foster: En avril dernier, le président des États-Unis en buvant à la santé du premier ministre du Canada déclarait qu'il serait heureux le jour où tous les Canadiens boiraient les vins de la Californie. Dimanche soir, son souhait a été exaucé.

Mme Coppins: C'est vrai.

M. Foster: Je voudrais demander à la ministre du Commerce extérieur pourquoi le gouvernement au cours des négociations sur le libre-échange a complètement sacrifié les viticulteurs de la Colombie-Britannique et de l'Ontario ainsi que notre industrie vinicole? Pourquoi ont-ils été à ce point sacrifiés et écartés de cet accord? Y-a-t-il une raison qui incite le gouvernement à anéantir complètement cette industrie et à l'abandonner à la vallée Napa de Californie?